

DIPER 1<sup>ER</sup> Degré public  
Réf N° 2020-  
Affaire suivie par :  
Sandrine BASSET  
Tél : 04 75 82 35 79  
Mél : ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr  
Cité Brunet  
BP 1011  
26015 Valence Cedex

Valence, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

L'inspecteur d'académie, directeur académique  
des services de l'éducation nationale de la Drôme

à

Mesdames et Messieurs les enseignants  
du premier degré public  
S/C de  
Mesdames les inspectrices et Messieurs  
les inspecteurs de l'éducation nationale

**Objet :** appel à candidatures « Enseignant spécialisé Itinérant Troubles Fonctions Auditives ; Enseignant spécialisé déficiences visuelles »

Un poste d'enseignants spécialisés est vacant au 1<sup>er</sup> septembre 2020 dans l'établissement suivant :  
- Le Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS)

Ce poste est à pourvoir par un enseignant du premier degré titulaire du CAPPEI, placé sous l'autorité pédagogique de l'IEN ASH 26 et placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur du SAAAS.

**Les missions :**

- Apporter un soutien pédagogique auprès de l'élève (en individuel ou en classe) en fonction de ses capacités visuelles et des besoins qui en résultent.
- S'assurer de la bonne adaptation des documents et enseigner les techniques spécifiques comme le braille.
- Apporter une aide pédagogique aux enseignants du département dans leur pratique quotidienne de la classe.
- Participer aux équipes de suivi de scolarisation (ESS).
- Participer aux réunions d'équipe pluridisciplinaire du service, à l'élaboration des projets d'accompagnement et aux synthèses des jeunes.

**Compétences attendues :**

- Justifier d'une première compétence en braille et outils numériques afférents, attestée par un centre de formation.
- Connaître des approches adaptées pour les élèves déficients visuels.
- Maîtriser les outils usuels d'enseignement et de communication, y compris numériques.
- Posséder de bonnes qualités relationnelles, le sens de la communication et du travail d'équipe.

**Organisation du service :**

L'organisation du service est élaborée conjointement avec l'organisme gestionnaire du SAAAS.

**Affectation :**

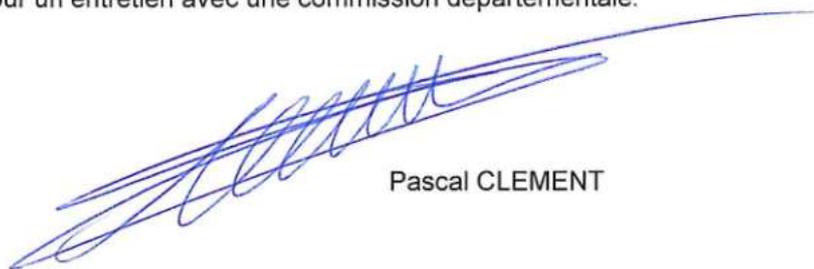
Le candidat retenu restera affecté sur son poste d'origine s'il en est titulaire et bénéficiera alors d'une délégation pour l'année scolaire 2020-2021 ; dans le cas contraire, le candidat retenu sera affecté à titre provisoire.

Les enseignants candidats compléteront l'imprimé joint accompagné d'une lettre de motivation, et le transmettront à leur inspecteur/inspectrice de circonscription, pour le 9 septembre 2020 dernier délai ainsi qu'à :

Monsieur le directeur académique  
[ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr)

Monsieur l'inspecteur chargé de l'ASH  
[ce.0260051p@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0260051p@ac-grenoble.fr)

Les candidats seront convoqués pour un entretien avec une commission départementale.



Pascal CLEMENT

## FICHE DE CANDIDATURE

### ENSEIGNANT SPECIALISE ITINERANT TROUBLES FONCTIONS AUDITIVES OU ENSEIGNANT SPECIALISE DEFICIENCES VISUELLES

Document à retourner pour le 09/09/2020 accompagné de la lettre de motivation et d'un CV à :

- Monsieur l'IA-DASEN de la Drôme : [ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr)

Et à :

- Monsieur l'inspecteur chargé de l'ASH : [ce.0260051p@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0260051p@ac-grenoble.fr)

NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse personnelle :

.....  
.....

Tél. port. : .....

Affectation actuelle

Ecole : .....

Tél : .....

Circonscription : .....

Date et signature :

#### **AVIS CIRCONSTANCIE DE L'I.E.N. D'ORIGINE**

**(fiche de candidature à transmettre au service DIPER au plus tard le 09 septembre 2020)**

Circonscription de : .....

Date de l'entretien : .....

Avis : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à ..... le .....

Signature et cachet de l'IEN :